



DÉLIBÉRATION N° 59/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

OBJET :

FINANCES

Musée Sahut : Fixation des tarifs de vente de deux catalogues

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 20 juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 13 juin 2024.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Caroline POULET – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Eric AGBESSI par Mme Colette DESJOURS.
M. Christophe VIEIRA par Mme Murielle VILLEDIEU.
M. Joël DE AMORIM par M. Daniel BAPTISTE.
M. Alexis VALLENT par Mme Laurence DUPONT.

M. Nicolas BONJEAN est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Nadège BROSSEAUD, Adjointe au Maire en charge de la Culture, expose à l'assemblée qu'afin de contribuer au rayonnement culturel et à l'animation à destination de ses visiteurs, le Musée Sahut propose au titre de 2024 deux expositions temporaires intitulées « TISSUS TERRESTRES » et « LES JAFFEUX, UNE HISTOIRE DE FAMILLE » pour la période du 07 mai 2024 au 03 novembre 2024.

Ces expositions ont pour objectif d'exposer les œuvres de 3 artistes contemporains utilisant la pierre volcanique comme support ainsi que de valoriser le travail artistique d'une famille riomoise.

Dans ce cadre, deux catalogues, présentant les œuvres exposées, seront proposés à la vente pour accompagner les expositions :

- *Tissus Terrestres* au prix unitaire de 10,00 € ;
- *Les Jaffeux, une famille d'artistes* au tarif unitaire de 12,00 €.

Sur les 100 exemplaires imprimés de chaque, 20 exemplaires de chaque seront réservés à titre gratuit et destinés : 1 par artiste exposant, 1 pour le dépôt légal à la Bibliothèque Nationale de France, certains en gratification pour les partenaires (écoles, intervenants, etc...) et plus largement dans une politique de promotion du musée (dépôt auprès d'autres institutions au-delà des frontières régionales).

Ainsi, le **Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSEAUD entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** les tarifs de vente précités.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 30/06/2024
Publié ou notifié
le : 30/06/2024

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

